

Montargis → Vivre sa ville

SOCIAL ■ Un projet de délocalisation à Saclay était dans les tuyaux depuis quelques années

L'IRSTEA reste à Nogent-sur-Vernisson




DELÉGATION. Préférétes et élus locaux ont été reçus, hier, au ministère.

idée par Jean Pierre Sureau, fait suite à la mobilisation d'une trentaine d'agents, jeudi dernier, sur le site nogentais de l'IRSTEA. Derrière une banderole blanche où le mot "Innov'Action" est écrit, ils ont fait entendre leurs voix. Ils ont demandé à Sylvie Monnet (directrice des ressources humaines et des relations sociales de l'IRSTEA), leur opposition à ce projet de délocalisation en région parisienne. Un projet qui n'a été ni annoncé ni préparé sans leur avis préalable.

Plan de modernisation des locaux

La délocalisation d'Ilisa a permis, notamment, si volenté de voir l'IRSTEA demeurer à Nogent-sur-Vernisson.

Il ne s'agit pas de délocaliser le seul de l'Etat du Centre, mais de plusieurs autres établissements de l'IRSTEA et du site de

Des chercheurs de l'IRSTEA travaillent à l'acquisition d'ADN dans le trou d'un arbre à l'heure de la nuit en France, une preuve d'un échantillonnage de travail performant, mais aussi d'un

C'est l'annonce faite hier par Thierry Mandon, le secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, que l'Etat ne va défendre la cause de cet institut de recherche du domaine des Barres.

Ilisa

le à Nogent-sur-Vernisson. C'est un projet qui a été lancé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Jean-François Dubois, en 2012. C'est Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui a annoncé hier, au ministère de la Recherche, la décision de l'Etat de ne pas défendre la cause de cet institut de recherche du domaine des Barres.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Jean-François Dubois, a annoncé hier, au ministère de la Recherche, la décision de l'Etat de ne pas défendre la cause de cet institut de recherche du domaine des Barres.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Jean-François Dubois, a annoncé hier, au ministère de la Recherche, la décision de l'Etat de ne pas défendre la cause de cet institut de recherche du domaine des Barres.